



**La mesure est effective depuis dimanche. La vitesse a été réduite à 70 km/h sur la rocade bordelaise pour les véhicules légers et à 60 km/h pour les poids lourds.**

En raison d'une concentration de particules fines (PM10) qui reste élevée dans l'atmosphère et au-delà des seuils réglementaires, la préfecture de la Gironde maintient cette mesure pour toute la journée de lundi.

Ce dispositif doit permettre de réduire la pollution de l'air dans la région. L'absence de vent, les conditions anticycloniques et le recours accru au chauffage en raison de la vague de froid est à l'origine de la mauvaise qualité de l'air.

Plusieurs villes ont adopté la même mesure: Paris, Grenoble et Lyon. A Bordeaux, c'est la première fois que la réduction de la vitesse sur la rocade est expérimentée pour lutter contre la pollution. La dernière mesure de ce type prise sur la rocade était en 2007, la vitesse était alors passée de 110 à 90 km/h de manière définitive et avait eu pour conséquences une forte baisse de la concentration en particules fines et en monoxyde de carbone le long et autour de l'axe routier.

*Photo : © LAURENT THEILLET / SUD OUEST*